

Quelques idées simples au sujet des retraites

C'est en prélevant une part de la richesse que produisent les personnes actives occupées qu'on finance les retraites. Et cela, quel que soit le système de retraite, qu'il fonctionne par répartition, où ce prélèvement s'opère via les cotisations sociales et/ou les impôts, ou par capitalisation, où il intervient via les revenus du capital (intérêts, dividendes, et plus values) placé en vue de la retraite.

Avec la remontée durable du chômage, programmer un allongement supplémentaire de la vie active n'a donc aucun sens. Plus de la moitié des personnes sont déjà hors emploi lorsqu'elles font valoir leurs droits à la retraite. Elles perçoivent des revenus de remplacement plus faibles que les pensions qu'elles toucheront une fois liquidés leur droit à la retraite. Repousser l'âge de départ à la retraite revient à les maintenir une ou deux années de plus avec ces bas revenus. Quant à ceux qui resteront plus longtemps en emploi, ils risquent surtout de réduire les places disponibles pour les jeunes (déjà, du fait des « réformes » antérieures, le taux d'emploi des 55-64 ans a augmenté de presque 1 % entre fin 2007 et fin 2009, alors que celui des jeunes de moins de 25 ans baissait d'1,5 %).

Les systèmes de retraite par capitalisation ne peuvent en aucun cas constituer une alternative satisfaisante par rapport aux systèmes de retraites fonctionnant sur le principe de la répartition (comme en France), comme l'a montré la crise financière de 2008-2009 (après celle de 2001). Les actifs détenus par les fonds de pension ont en effet fondu de manière spectaculaire, du fait de la baisse des titres financiers : un tiers en moyenne en Irlande au cours de la seule année 2008, un quart aux Etats-Unis, 18 % au Royaume-Uni.

S'il est vrai que le vieillissement de la population fait peser des contraintes supplémentaires sur les systèmes de retraite, **la France est dans une bien meilleure position pour y faire face sur le plan démographique que la plupart de ses voisins.** Le ratio nombre d'actifs occupés divisé par le nombre de personnes de plus de 65 ans est de 2,4 en France, contre 2,1 en Italie et moins de 2 en Allemagne (et à l'horizon 2050, 41 % des Japonais, et 31 % des Chinois, auront plus de 60 ans).

Les besoins supplémentaires de financement ont été estimés par le Conseil d'orientation des retraites, en 2007, à 1 à 2 points du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2050. Une augmentation réalisable, au regard de l'explosion des dividendes, qui sont passés de 3,2 % à 8,5 % du PIB dans les 25 dernières années. **Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au profit des revenus financiers.**

Les retraités ne sont pas inutiles. Ils jouent un rôle essentiel dans le monde associatif, tout en gardant leurs petits-enfants... Ils peuvent largement concourir à améliorer la qualité de la vie, non seulement entre eux (pensons à l'exemple des Babayagas, récemment évoqué), mais pour l'ensemble de la collectivité.

La tendance historique est à la réduction du temps consacré à l'activité professionnelle tout au long de la vie. Et, sur le long terme, cela ne s'est pas traduit, bien au contraire, par une moindre création de richesses.

L'homme n'est pas fait pour travailler. La preuve, c'est que ça le fatigue.

Plutôt qu'une folle course sans fin vers toujours plus de marchandises, qui procurent de moins en moins de satisfactions, ne faut-il pas se convertir à un mode de vie plus doux, plus économe des ressources de la planète ?

La vraie richesse, n'est-ce pas d'avoir du temps à soi ?

On lira avec intérêt :

Démocratie et socialisme, numéro de février (Retraites : ne pas céder sur la retraite çà 60 ans à taux plein, 10 questions, 10 réponses, de JJ Chavigné)

Politis, 4 février. Retraites : on peut faire autrement ! (Thierry Brun, Jean-Marie Harribey, Thomas Piketty)

Alternatives économiques, avril. Dossier retraites : les enjeux (Guillaume Duval, Thierry Pech, Thomas Piketty).

L'association Attac et la Fondation Copernic ont lancé une pétition, signée par les syndicats CGT, FSU et solidaires, et près de 370 personnalités (politiques comme Cécile Duflot, Benoit Hamon, Razzi Hammadi, Régis Juanico, Liem Hoang-Ngoc ; intellectuels comme Robert Castel, Luc Boltanski, Patrick Viveret, Susan George ; économistes comme André Orléan, Jean Gadrey...) : www.exigences-citoyennes-retraites.net

Bonnes nouvelles

Etats-Unis : Un peu plus d'un an après le coup d'envoi de la refonte du système de santé, le président Obama a réussi son pari historique : étendre **l'assurance-maladie** à 32 millions d'Américains.

Obama triomphe là où ses prédécesseurs (Truman, Kennedy, Carter, Clinton) ont échoué.

Cependant, la Maison Blanche a du renoncer à son projet de « Public option », une assurance d'Etat qui viendrait concurrencer les assureurs privés. Et il restera tout de même 20 millions d'Américains sans couverture en 2019. (*Politis, 25 mars*). « La portée de ce vote dépasse les Etats-Unis en montrant qu'aucune contrainte ne nous impose de démanteler nos systèmes de protection sociale. Elle rappelle que l'accès aux soins de santé est un droit fondamental qui doit être garanti à tous, et non laissé au marché. Un exemple à suivre pour les pays, telle la Chine, qui ne disposent toujours pas de système de santé dignes de ce nom », commente *Alternatives économiques*, avril.

Etats-Unis : l'éolien. En 2009, l'éolien a progressé de 10 000 Mw pour atteindre 35 000 MW. L'éolien industriel est devenu le premier poste d'investissement devant les technologies de l'information et les biotechnologies. C'est le signe que le point de rentabilité a été atteint dans un pays où l'achat du courant électrique n'est pas subventionné. Alors que l'éolien fournit 2 % de l'électricité du pays, les industriels du secteur espèrent atteindre 20 % en 2030. La taille moyenne des installations est actuellement de 800 MW (un petit réacteur nucléaire). Les projets futurs dépassent presque tous le GW (1000 MW). (*Silence, avril*).

Tarif unique pour le métro en Ile-de-France. Cécile Duflot a obtenu, dans le cadre de l'accord entre le PS et Europe Ecologie pour les élections régionales, le passe Navigo unique, qui « traduit la vision d'un développement fondé sur la solidarité entre tous les Franciliens, à l'opposé du Grand Paris de Nicolas Sarkozy qui privilégie certains territoires à fort potentiel au détriment des autres ». M. Huchon ne s'est toutefois pas engagé sur un montant précis pour cette future tarification qui n'entrera en vigueur qu'en 2012.

Toujours dans le cadre des accords pour les élections régionales, on peut aussi noter qu'en Provence-Alpes-Côtes d'Azur, la priorité sera donnée au transport ferroviaire, dont les investissements représenteront le double de ceux destinés au routier ; que la gratuité dans les transports y sera mise en place progressivement, en commençant par ceux qui en ont le plus besoin, les jeunes, les étudiants et les chômeurs ; qu'un programme d'**isolation thermique des logements** datant d'avant 1975 sera lancé. Dans les Pays de la Loire, les surfaces dédiées à l'**agriculture biologique** seront doublées. (*Le Monde, 18 avril*).

Changement climatique

La Chine, premier « exportateur » de CO₂, très loin devant la Russie.

L'empreinte carbone d'un Français est de 6 tonnes de CO₂ par an, celle d'un Etats-Unien avoisine les 20 tonnes, mais combien faut-il ajouter pour le jean importé du Bangladesh, le téléphone mobile fabriqué en Chine, le téléviseur produit en Corée du Sud ? Selon une étude publiée par le Carnegie Institution of Washington, **23 % des émissions de CO₂** liées à la consommation de biens dans les pays développés –soit 6,4 milliards de tonnes- **ont été rejetées dans un autre pays.** Le plus souvent en Chine, dont 22,5 % des émissions résultent de la production destinée à l'exportation.

La Chine « exporte » ainsi 1147 millions de tonnes de CO₂ (chiffres de 2004), suivie par la Russie (286), le Moyen-orient (177), l'Afrique du Sud (140), l'Ukraine (106), l'Inde (100).

Les principaux « importateurs » sont les Etats-Unis (699 millions de tonnes de CO₂), le Japon (284), le Royaume-Uni (253), l'Allemagne (233), la France (170), l'Italie (167).

En l'espace d'une vingtaine d'années, la production industrielle des pays développés a basculé vers les pays émergents. Et avec elle, une grande partie de la pollution rejetée par des usines occidentales aujourd'hui disparues. **A qui ces émissions de gaz à effet de serre doivent-elles être imputées ?**

En Europe, Nicolas Sarkozy réclame l'introduction d'une taxe carbone aux frontières pour lutter contre le « dumping environnemental » des pays qui produisent sans se soucier de réduire leurs émissions polluantes. Les Etats-Unis envisagent aussi de se doter de barrières tarifaires dans leur projet de loi sur le climat. Mais la Chine, première concernée, a déjà répondu par une fin de non-recevoir : si quelqu'un doit payer pour ces émissions, ce sera au consommateur occidental. (*Le Monde, 1^{er} avril*). [La position de la Chine est une position de bon sens : c'est en fin de compte le consommateur qui doit payer. Mais comment mettre en œuvre cette position de principe ?]

Une sécheresse extrême frappe le Sud-Ouest chinois. Le Yunnan est le plus affecté, car le climat y est directement influencé par le plateau du Tibet. Or, le réchauffement climatique global a fait fondre les glaciers et le pergélisol. La « frontière des neiges » a reculé. Elle oscillait entre 4600 et 5500 mètres dans les années 1980, elle est systématiquement au dessus de 5200, voire 5500 mètres. (*Le Monde, 19 mars*).

Haïti : sauver l'agriculture, la nouvelle urgence.

Le président de la République haïtienne, René Préval, est obnubilé par l'urgence agricole. Les aides et investissements opérés les deux dernières années (après les émeutes de la faim et cyclones de 2008) avaient payé. En 2009, la production agricole avait même augmenté de 25 % et le nombre de personnes en insécurité alimentaire avait chuté de 2,5 à 1,9 million. Si le secteur agricole n'a pas été le plus éprouvé par le tremblement de terre lui-même (les inondations de la seule nuit du 26 au 27 février ont été plus néfastes), il est le seul capable de répondre aux conséquences humanitaires du séisme.

A condition d'investir à long terme et d'avoir le courage de réformes de fond. Une vraie réforme agraire, par exemple, qui permettrait de clarifier la propriété de terres transmises depuis des générations en indivision et partagées donc par une

multitude de propriétaires. Un vrai travail de reboisement ; encore faudrait-il s'attaquer au marché du charbon de bois, véritable raison pour laquelle on massacre les forêts, et promouvoir dans les villes une énergie de substitution (le gaz).

En initiant, l'an passé, une première **distribution de hoes, pioches et machettes, la FAO a anéanti, sans le savoir, un système proche du féodalisme**. N'ayant jamais assez gagné assez d'argent pour s'acheter leurs outils de travail, pas plus que leurs parents ou leurs aïeux, des paysans les empruntaient au grand propriétaire du coin, qui, en échange, par journée de prêt et par instrument, exigeait deux jours de travail sur ses propres terres. Le propriétaire se garantissait ainsi une main d'œuvre gratuite. Et l'ouvrier, par manque de soins sur sa parcelle, ne parvenait jamais qu'à une récolte infime, lui interdisant le moindre investissement. La distribution d'outils a bouleversé la donne. Les propriétaires doivent désormais rémunérer la main d'œuvre nécessaire sur leurs terres. Et le petit cultivateur est en position de négocier sa force de travail. Il est devenu prestataire de services. Et ça change tout. (*Le Monde, 17 mars*).

Migrations

Les migrations participent de l'aide au développement. Selon la Banque Mondiale, les transferts des migrants de l'Union Européenne à 27 vers les pays en développement dont ils sont originaires ont atteint 42 milliards d'euros en 2008 (contre 32 aux Etats-Unis)... un montant proche de l'aide publique au développement versée par les Etats de l'Union (48,5 milliards). (*Alternatives économiques, avril*).

France

Françaises, Français, si vous saviez.

Pierre-Antoine Delaunay (*Le Monde, 21-22 mars*) voit, dans la forte abstention aux élections régionales, le signe de l'abstention et du fatalisme. Les gouvernements du monde entier ont, dit-il, tous « adopté des réponses de politique économique à la crise rigoureusement identiques. Cela n'aide guère à concevoir qu'un autre monde est possible et à se mobiliser pour le construire ». Les citoyens n'avaient pas le sentiment, à travers leur vote, de pouvoir « influencer sur le cours des choses après en avoir été dépossédés pendant trois décennies de libéralisme à tout-va ».

Et P-A Delaunay imagine le discours qui chercherait à décrire de la façon la plus honnête la vérité économique qui se profile :

« Françaises, Français, ne vous lamentez pas trop sur votre sort actuel, car le plus dur reste à venir. D'abord, le chômage ne va pas baisser. Les **Chinois, avec leur coût du travail vingt fois plus faible et leur yuan sous-évalué, vont s'attaquer à de nouveaux produits et monopoliser de nouveaux marchés. Ce qu'ils vont gagner en niveau de vie, vous allez le perdre.**

Les délocalisations vont s'accélérer. La seule chance, pour la France, d'améliorer sa compétitivité et de rester dans la course, ce sera de se serrer très fort la ceinture sur les salaires, comme le font les Allemands depuis des années. Vous allez gagner moins, mais vous allez devoir travailler plus et plus longtemps, pour espérer toucher une retraite à peine décente. Avec une protection sociale réduite, car l'Etat providence, étant donné notre niveau de dette publique, c'est terminé. Pour réduire nos déficits et rembourser nos emprunts, vous allez devoir payer plus d'impôts. Vous, mais aussi vos enfants et petits enfants. C'est à peu près le seul moyen d'échapper, et ce n'est même pas sûr, au sort de la Grèce ».

[Il a raison. Une partie des socialistes (voulez-vous des noms ? DSK, Manuel Vals, ...) préconise la recherche d'une meilleure compétitivité grâce à la seule recherche-développement. Ces « solutions (d'ailleurs sarko-compatibles) ne sont pas à la hauteur des enjeux. P.A Delaunay a raison. Sauf si... Sauf si on finit enfin par entendre le message de Maurice Allais : « le chômage actuel est dû à [la] libéralisation totale du commerce (...). Le chômage résulte des délocalisations elles-mêmes dues aux trop grandes différences de salaires... À partir de ce constat, ce qu'il faut entreprendre en devient tellement évident ! Il est indispensable de rétablir une légitime protection. Depuis plus de dix ans, j'ai proposé de recréer des ensembles régionaux plus homogènes, unissant plusieurs pays lorsque ceux-ci présentent de mêmes conditions de revenus, et de mêmes conditions sociales. Chacune de ces « organisations régionales » serait autorisée à se protéger de manière raisonnable contre les écarts de coûts de production assurant des avantages indus à certains pays concurrents, tout en maintenant simultanément en interne, au sein de sa zone, les conditions d'une saine et réelle concurrence entre ses membres associés. » Faut-il attendre que toute l'industrie française parte à l'extérieur ?]

L'enterrement de la taxe carbone. « Je ne comprends pas comment on peut avoir signé le pacte de Nicolas Hulot, au printemps de 2007, et aujourd'hui renier sa parole et ne pas faire ce qu'on a dit que l'on ferait. C'est une question d'honnêteté. Si on ne le fait pas, on n'est pas honnête. La démocratie républicaine et parlementaire ne peut pas continuer à fonctionner avec des gens qui ne respectent pas la signature qu'ils ont donnée ». De qui, ces fortes paroles ? De Tête-à-Claques, en septembre 2009. La taxe carbone est un des deux grands engagements pris. Six mois plus tard, il renvoie aux calendes grecques, ou plutôt européennes, ladite taxe. Il ne respecte pas sa signature. Tête-à-Claques s'était dit converti à la cause écologique. Le masque tombe. Il ne s'agissait que de gagner quelques voix.

Pourtant, « il y a urgence », alerte Michel Rocard, « à amener toute l'Europe vers ce système de taxe carbone. La France avait choisi de mener une politique d'entraînement, et je regrette que cela change. Attendre un accord à l'échelle de l'Europe est **criminel**. » (*Le Monde, 25, 28-29 mars*)

Les Suédois, eux, ont mis en place, dès 1991, une taxe carbone qui porte sur la consommation d'énergie. Depuis, les rejets suédois de gaz à effet de serre ont été réduits de 9 %, alors que, dans le même temps, la croissance économique était de 48 %. En 1991, la taxe était de 27 € par tonne, aujourd'hui, elle atteint 108 € par tonne. Les Suédois comptent parmi les Européens qui émettent le moins de CO₂ (6,7 tonnes par habitant et par an, contre 9,3 en moyenne dans l'Union européenne). (*Le Monde, 3 juillet*)

[Indépendamment de ce que l'épisode révèle du caractère de Tête-à-Claques, l'abandon de la taxe écologique est la conséquence logique d'une contradiction fondamentale : on ne peut pas mettre en œuvre une fiscalité environnementale quand la fiscalité générale des revenus est inégalitaire, comme

le souligne Hervé Kempf (*Le Monde*, 25 mars). Pour la même raison, d'ailleurs, le gouvernement actuel ne pourra « réformer » les retraites (sauf par la force).

La contribution climat-énergie devra allier efficacité écologique et justice sociale. Elle devra veiller à ne pas pénaliser les couches populaires qui, en raison du coût du foncier, se sont trouvés contraintes à se loger dans de très lointaines banlieues. Les leaders politiques doivent faire preuve de courage et de pédagogie, en montrant bien que les couches populaires seront les premières victimes de la raréfaction des ressources fossiles (ne vient-on pas de voir le prix du gaz grimper de 10 % ?). Malgré ses imperfections, le projet de taxe carbone prévoyait bien un dédommagement des personnes contraintes d'utiliser la voiture, comme l'a rappelé, dans une émission animée par Arlette Chabot, Daniel Cohn-Bendit, à une Ségolène Royal soupçonnée d'être sur ce point à la remorque des sondages. JPA].

Bouclier fiscal : 18 880 personnes ; coût pour le budget de l'Etat : 578 millions d'euros.

834 contribuables dotés d'un patrimoine supérieur à 15,5 millions d'euros ont reçu un chèque moyen de remboursement du fisc de 368 000 €. Le sort réservé aux 14 contribuables disposant d'un patrimoine de plus de 16 millions et déclarant au fisc un revenu inférieur à celui d'un allocataire du RSA, auxquels le fisc a remboursé en moyenne 162 109 €, « ne laisse pas d'interpeller » ! ... (*Le Monde*, 1er et 8 avril).

Train de vie de l'Etat. 116 500 €, c'est le coût d'un voyage d'un ministre, sur un jet privé, aux Antilles et... à Haïti ! Indécent !

Juteux profits. 47 milliards d'euros, ce sont les profits enregistrés en 2009 par les groupes du CAC40. Malgré la baisse, limitée, des bénéfices, les groupes devraient verser à leurs actionnaires des dividendes à hauteur de 35,5 milliards d'euros, un montant équivalent à celui versé en 2009. La plupart des entreprises ont même décidé d'augmenter les dividendes versés à leurs actionnaires. (*Politix*, 18 mars).

Rythmes scolaires. En janvier, un rapport de l'Académie de médecine critiquait la semaine de quatre jours instaurée dans l'enseignement primaire à la rentrée 2008 : l'enfant « est plus désynchronisé le lundi et le mardi matin que dans la semaine de quatre jours et demi ». « Fatigue des enfants, manque de temps pour les apprentissages, les inconvénients de la semaine de quatre jours se confirment », résumait l'inspection générale de l'éducation nationale en 2009. Le nouveau ministre, Luc Chatel, demande désormais d'« encourager », à la prochaine rentrée, le mercredi matin travaillé. La réforme des rythmes scolaires en France tourne à la mauvaise blague. Car qui avait dit, contre l'avis de tous les experts : « je suis pour la suppression des classes le samedi matin sans report sur les autres jours de la semaine » ? Tête-à-Claques, bien sûr, en 2007. [*Pas pour le bien des élèves. Pour rogner sur le budget de l'éducation nationale ! JPA*] (*Le Monde*, 30 janvier, 25 mars).

Pas de bébé à la consigne ! En grève le 8 avril, les personnels de la petite enfance reprochent au gouvernement de vouloir créer des places au rabais. Un projet de décret de Nadine Morano prévoit d'augmenter le « taux de surnombre », qui permet, à titre exceptionnel, d'**accueillir plus de bébés que prévu** : il devrait passer de 10% à 15 % pour les crèches moyennes, de 10 % à 20 % pour les grandes. Concrètement, une structure conçue pour 60 bébés pourra accueillir, dans les mêmes locaux et sans personnel supplémentaire, jusqu'à 72 enfants.

En outre, le projet de décret **abaisse le niveau de formation des personnels** des crèches. Les « plus qualifiés » -puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants- devraient passer de 50 % à 40 % des effectifs, tandis que les CAP ou les BEP ayant 3 ans d'expérience passeront de 50 % à 60 %.

Pourtant, en matière de garde d'enfants, la France accuse un **retard considérable**. Elle compte à peine un million de places d'accueil pour 2,4 millions d'enfants de moins de 3 ans. Le besoin d'accueil non satisfait est évalué entre 300 000 et 400 000 places, selon un rapport de la députée UMP Michèle Tabarot. Or, dans les milieux modestes, la crèche est le seul mode de garde réellement accessible.

Nadine Morano a annoncé la création de 200 000 places d'ici 2012, mais l'enveloppe allouée, de 1,3 milliard d'euros sur 4 ans, ne suffira pas à créer ces 200 000 places d'accueil.

A l'automne, les **assistantes maternelles** ont été autorisées à garder non plus 3, mais **4 enfants (!)**

« En France, il n'y a plus de politique de la petite enfance », affirme le porte-parole du collectif « pas de bébé à la consigne ». « C'est grave pour les enfants, qui n'ont pas accès à un mode d'accueil de qualité. Mais c'est grave aussi pour les femmes quand il n'y a pas de solution de garde, ce sont elles qui quittent le marché du travail pour s'occuper des enfants, parfois contre leur gré ». (*Le Monde*, 9 avril).

Café couture. Sur le principe des cybercafés, deux créatrices viennent d'ouvrir le premier café couture. Dans le quartier du canal Saint-Martin, le Sweat Shop [*dommage de sacrifier à l'affreuse mode de tout angliciser...*] est un lieu où chacun peut louer, à l'heure, une machine à coudre tout en dégustant boissons et pâtisseries. Des ateliers sont organisés cinq fois par semaine à l'attention des débutants, et des créateurs sont invités à prodiguer leurs conseils de professionnels. « Notre idée colle à deux tendances. Le besoin d'échanges et l'envie de créer sans gaspiller, en recyclant et en s'amusant ». 13, rue Lucien-Sampaix, Paris 10^{ème}. (*Le Monde*, 7 avril).

Elections régionales : Ile-de-France, Hauts de Seine, Montrouge,...

La coalition PS-Europe écologie-Front de gauche obtient en Ile-de-France 56,7 % des voix, contre 43,3 à la coalition UMP-NC-MPF-CNPT. Pour la première fois, elle arrive en tête dans les Hauts de Seine, ex-fief de Tête-à-Claques, où elle réalise un score de 51, 1 % des voix. A Montrouge et Châtillon (pourtant dirigées par des maires de droite), elle atteint respectivement 61, 1 % et 57,6% des voix ; à Bagneux et Malakoff, municipalités de gauche, elle obtient respectivement 73, 8 % et 76,9 % des suffrages.

Sur le site <http://pagesperso-orange.fr/citoyens-a-montrouge> on peut lire notamment d'anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à jean-paul.alletru@wanadoo.fr. N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.